



Amiens, le 11 mars 2019

Déclaration de la FSU 80 au CDEN du 11 mars 2019

Madame la Préfète, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Mesdames et Messieurs les Conseillers départementaux, Maires, représentant-e-s des parents d'élèves et élu-e-s du personnel,

Nous sommes réuni-es ici pour débattre et donner notre point de vue sur les choix opérés par l'Inspecteur d'académie pour la répartition des moyens 2019 dans les collèges et les écoles de la Somme.

Mais devrions nous vraiment utiliser le mot « choix » ?

Lorsqu'on n'a que pour seul horizon la destruction de 120 000 emplois de fonctionnaires en 5 ans, le « choix » est vite fait. On fait voter à l'assemblée nationale un budget sous la forme de Projet de loi de finances, qui se décline dans chaque académie puis dans chaque département.

Sur le terrain, ce sont des classes qui ferment, des enseignements qui disparaissent, des enseignant-es forcé-es de muter ou de partager leur poste sur 2 ou 3 établissements, des élèves qui s'entassent dans les classes.

Les conséquences humaines ? Le gouvernement s'en moque. Il faut tenir le cap. Montrer qu'on fait la peau à la Fonction publique.

Pourtant, les profs, eux aimeraient pouvoir exercer leur métier dans des conditions qui permettent à leurs élèves de progresser. C'est même pour ça qu'ils ont choisi ce métier.

Avec leurs années d'études, ils auraient pu faire autre chose. Un travail plus reconnu, mieux rémunéré, plus simple. Les étudiant-es ne s'y trompent plus aujourd'hui. Ils fuient les concours d'enseignement, et les démissions de stagiaires augmentent. On peine à recruter.

Les familles, elles aussi, sont en droit d'exiger que leurs enfants soient pris en charge correctement. Des années qu'on leur promet l'individualisation... Individualiser ? Vraiment ? À 30 par classe ? Devons-nous rappeler ici combien les difficultés pèsent lourd dans notre département ? Combien d'enfants sont en situation de décrochage, de retard, combien d'entre eux préfèrent passer du temps devant des écrans de jeux vidéo, ne savent plus se concentrer, ne lisent plus, n'écrivent plus ?

S'il y a un doute à ne pas avoir, c'est que l'école publique affiche une ambition qu'elle ne se donne pas les moyens d'avoir. Les familles les plus aisées l'auront vite compris et se tourneront vers les organismes ou établissements privés. Pour la majorité des autres, la grande hypocrisie perdurera. On continue ainsi chaque année à baisser le niveau d'exigence des diplômes pour masquer les mauvais résultats internationaux. Et on accumule les mensonges. On fait croire que les profs ont été augmentés alors que la 1ère mesure salariale prise par le gouvernement a été de geler de nouveau le point d'indice, on instaure une journée de carence que la mutuelle des profs ne compense pas, on annonce un nombre de suppressions de poste qui est faux (-95 au lieu de -158 pour les collèges et lycées de l'académie), on prétend

réformer le lycée pour le rendre plus juste mais on met les établissements et les disciplines en concurrence...

Ainsi, on décrète que la confiance guide la politique éducative... alors qu'elle repose sur une série de supercheries éhontées. Quant au projet de loi de réforme de la Fonction publique, ce n'est ni plus ni moins qu'un projet de destruction du statut, d'une brutalité inouïe puisque ce sont les équilibres du statut de 1946, réaffirmés par les lois de 1982 à 1984 et actualisés en 2010 qui se trouveraient remis en cause, et avec eux la conception d'un fonctionnaire citoyen opposée à celle d'un fonctionnaire « aux ordres ». Quelle régression !

De leur côté, nos élèves n'auront jamais été aussi méprisés. A l'époque du Président Sarkozy, les suppressions de moyens se cachaient derrière des baisses d'effectifs, et évidemment lorsque ceux-ci sont repartis à la hausse il n'y a pas eu de compensation, mais seulement un ralentissement des suppressions.

Aujourd'hui, on décrète que les seuils sont à 30 en collège type et à 24 en REP +. D'où sortent ces chiffres ? Ont-ils une quelconque pertinence pédagogique ? A-t-on démontré qu'on réussissait mieux en étant plus nombreux en classe ? Est-ce qu'un éminent chercheur a fait des découvertes éloquentes à ce sujet ? Non. Ce ne sont ni plus ni moins que les résultats d'une répartition de moyens insuffisants. Qu'en sera-t-il dans les prochaines années ? Est-ce que le gouvernement espère que la fuite vers l'enseignement privé soulagera l'enseignement public du poids de ses meilleurs élèves ? Ce serait donc le règne absolu des inégalités ?

Puisque nous avons dans cette salle des représentants politiques élu-es par la nation, nous leur rappelons qu'un des principes fondateurs de la République française est l'Egalité. Que cette notion ne vaut pas un caillou si chacun des votes émis dans les instances de décision et de consultation n'est pas guidé par la volonté de concrétiser ce principe d'Egalité. Qu'ils sont responsables des orientations politiques qu'ils soutiennent. Que les injustices ressenties par le peuple provoquent des résistances et des sentiments de révolte.

Ces contestations, nous les souhaitons et nous les soutenons.

Notre organisation syndicale, la FSU, est et restera aux côtés de ceux et celles qui luttent pour que l'école reste un rempart contre les inégalités.

Elle appelle les familles et les personnels, les élu-es, à se joindre aux actions locales et nationales pour la défense d'un service public d'Education de qualité pour tous les élèves.

Nous demandons d'urgence un collectif budgétaire pour des moyens supplémentaires pour les collèges de la Somme !

L'éducation nationale est mise à mal depuis l'attribution de la compétence scolaire aux communautés de communes qui, dans un intérêt essentiellement financier, créent des RPC au détriment des petites écoles rurales tant prisées par les familles, élèves et enseignant-es eux-mêmes.

C'est aussi pour répondre à une demande des EPCI qu'un redécoupage des circonscriptions est proposé à ce CDEN ainsi qu'une réimplantation des RASED, ce qui a pour conséquence de déstabiliser des équipes en place alors que des créations de postes pour combler les manques dans les secteurs ruraux seraient une bien meilleure solution !

A ce sujet, vous avez reçu, Monsieur l'Inspecteur d'académie, une délégation de membres du RASED le 1^{er} mars. Ce jour-là, vous avez dévoilé les mesures de carte scolaire que vous envisagiez pour les personnels membres du RASED. Or nous n'avons pas été informés de ces mesures en CTSD et le document nous les présentant nous a été transmis seulement le 8 mars, soit 3 jours avant notre réunion, ce qui est non conforme aux principes qui régissent les règles du paritarisme. Par ailleurs, vous avez refusé la présence d'un expert, alors qu'aucune discussion sur ce point n'avait eu lieu en CTSD. Le collectif RASED vous a écrit pour vous

demander d'une part de reporter d'un an les propositions de redéploiement et d'autre part de former les enseignant-es au CAPPEI.

La FSU soutient ces demandes.

Enfin, l'inquiétude des personnels est grande avec le projet de loi de l'école de la confiance et la création d'établissements publics des savoirs fondamentaux, établissements qui associeraient un collège et des écoles de secteur au sein d'une nouvelle structure administrative qui pourrait se situer sur un même site, ou non. Cela transformerait profondément l'architecture de notre système scolaire tout en engendrant beaucoup de questions qui restent sans réponse à ce jour.

La FSU réaffirme avec force son opposition à un projet de loi destructeur de l'école primaire publique « à la française » et de ses spécificités jusque-là bénéfiques à nos élèves.